

BILAN RAPATRIES DU QUINQUENNAT (2007-2012)

CHARTRE NATIONALE 2007 DES RAPATRIES (JUSTICE-MEMOIRE-HISTOIRE-CULTURE)

(Cette Charte a été adoptée à Paris le 23 mars 2007 par un groupe de travail coordonné par la fédération CLAN-R et réunissant les principales fédérations ou associations nationales de Rapatriés (Pieds-noirs et Harkis). Avant l'élection présidentielle elle a été co-signée ou soutenue par la plupart des associations nationales de Rapatriés.)

Comment les pouvoirs publics ont-ils pris en compte les attentes des Rapatriés ? Les engagements pris en 2007 ont-ils été honorés ? A quelques mois de la fin du quinquennat du Président Sarkozy et de la 13ème législature, faisons un bilan par rubrique de la Charte

Nicolas Sarkozy avait dit en avril 2007 :

« C'est plus qu'un engagement, ce sera un honneur de défendre votre cause. »

« Je veux sortir d'une situation où nous sommes depuis trop longtemps, dans laquelle l'Etat promet constamment de faire un peu plus sans jamais tout à fait faire ce qu'il faut et les Rapatriés espèrent à chaque élection ce qui n'arrive jamais ou qui arrive si tard que les déceptions et les rancoeurs s'en trouvent aiguës. »

Ensemble nous ferons bouger les choses, je m'y engage »

La Charte des Rapatriés :

Après 43 ans d'attente, la loi du 23 février 2005 n'a pas satisfait l'ensemble des revendications des Rapatriés de toutes origines concernant leur exigence de justice, leur mémoire, leur histoire et leur culture.

En conséquence, cette section du peuple français demande solennellement aux pouvoirs publics :

Constat très négatif : pour l'Indemnisation, aucune mesure n'a été prise et le dialogue est inexistant sur le sujet.

Aucune commission indépendante n'a été saisie de ce dossier. Le Conseil économique et social, mandaté par le premier ministre pour effectuer cet état des lieux, a produit le 19 décembre 2007 un avis partial, recopiant les thèses et les chiffres officiels, comprenant de nombreuses erreurs et concluant notamment qu' « une nouvelle loi d'indemnisation n'est pas concevable ». Le Conseil économique et social ne peut donc pas être considéré comme ayant été la « commission indépendante » prévue par l'engagement du 16 04 2007.

Depuis, de très nombreuses questions écrites de parlementaires demandant au gouvernement de prendre position sur cet avis ont conduit à des réponses négatives du Premier ministre ne faisant que reprendre une thèse antérieure des pouvoirs publics, en complète incohérence donc avec l'engagement écrit de Nicolas Sarkozy en 2007.

Le GNPI (Membre du CLAN-R) a largement diffusé un mémoire très bien documenté faisant un point précis du problème et de l'insuffisance des mesures prises depuis 1962. Appuyé par le CLAN-R, et soutenu par la majorité des associations représentatives des Rapatriés, il a suggéré la création d'une commission indépendante essentiellement composée de hauts magistrats (à laquelle participeraient trois représentants des Rapatriés) qui ferait l'audit dont a été incapable le C.E.S.

Le GNPI a élaboré des lignes directrices pour une ultime loi d'indemnisation, partielle, très étalée dans le temps et dont les annuités d'exécution seraient même modulées en fonction de la conjoncture économique.

A ce jour et à quelques mois de la fin du mandat présidentiel, aucune initiative gouvernementale ou parlementaire (cf projet de loi ou proposition de loi) n'a été prise sur le sujet. On ne peut que constater un oubli persistant de l'engagement du 16 04 2007 de la part du pouvoir exécutif. .

L'ANIFOM en charge de la gestion des dossiers d'indemnisation a été réduite à un niveau qui met en péril son fonctionnement, l'intégrité des archives et surtout la possibilité de gérer un nouveau plan d'indemnisation. Cela ressemble à un sabotage progressif, en catimini.

Le contentieux franco-tunisien n'a reçu aucun début de réponse et aucune concertation avec les Rapatriés de Tunisie n'a été engagée sur ce dossier. Le dossier « retraites » n'est toujours pas réglé.

En revanche les dossiers de surendettement ont été traités dans leur grande majorité.

montré. Les harkis, notre pays en est fier. Ils ont tout donné, ils ont tout quitté, parce qu'ils avaient fait le choix de notre pays. Écoutons les harkis, leur histoire nous dit : être français, c'est choisir la France et l'aimer par dessus tout. "

II – L'ETABLISSEMENT DE LA REALITE DES FAITS

La charte des Rapatriés chapitre 8 – L'accès aux rapports, dossiers et documents divers, l'ouverture d'enquêtes et la recherche de témoignages devant permettre de faire toute la lumière sur le désarmement des supplétifs, sur le massacre des Harkis et de leurs familles, sur les enlèvements et les disparitions (notamment par une commission bilatérale), sur les assassinats, sur les charniers, sur la fusillade du 26 mars 1962, sur les massacres du 5 juillet 1962 et sur les autres tragédies de sang.

Nicolas Sarkozy, en avril 2007 : « Plusieurs milliers de Harkis ont été massacrés, au mépris des accords d'Evian. En l'absence de plan d'évacuation ou, il faut le dire, de volonté politique, seuls 10% d'entre eux purent s'établir en France entre 1962 et 1968... Le premier devoir c'est la vérité. Ne laissons pas l'oubli recouvrir la mort et les douleurs du passé ».

«Je souhaite que les victimes françaises innocentes de cette guerre, jusqu'à l'indépendance, et je pense tout particulièrement aux victimes du 26 mars, se voient reconnaître la qualité de morts pour la France et que leurs noms figurent sur une stèle officielle afin que personne n'oublie ces épisodes douloureux ».

Constat négatif jusqu'au 5 décembre 2009. Mais on est encore loin d'un travail de vérité.

En 2008, Alain Marleix, alors secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants lors d'un voyage en Algérie en mars 2008 a dit : « *Le président Sarkozy a été le premier chef d'État à reconnaître les crimes et les fautes commis pendant la période coloniale. Je sais que ce discours a été apprécié par de nombreux responsables...* ». Le 14 juillet 2008, jour de notre fête nationale, Bernard Bajolet, Ambassadeur de France en Algérie a déclaré, parlant de la relation franco-algérienne « *...soudée par le sang versé et les larmes, le sang de l'injustice versé par tant d'Algériens pendant la période coloniale, puis celui de la dignité qu'il leur a fallu reconquérir. Le sang des soldats français versé pour une cause qui n'était pas la leur (?), les larmes des milliers de pieds-noirs arrachés à la terre qui les avait vus naître...* », en oubliant de parler du sang des dizaines de milliers de soldats Français Musulmans morts pour la France

pendant les deux guerres mondiales et après, et passant aussi sous silence celui d'autres dizaines de milliers de Harkis avec leurs familles et des milliers de Pieds-noirs, victimes du terrorisme du FLN avant et après le 19 mars 1962, des massacres que les Rapatriés et leurs amis n'ont pas oubliés .

Le Président de la République, lors de sa visite en 2007 en Algérie et particulièrement dans son discours de Constantine, avait en effet cru bon de dénoncer les « injustices du colonialisme » et de saluer « la résistance légitime des combattants algériens ».

Devant les officiels algériens ou la jeunesse algérienne, Il n'a pas eu un mot pour les nombreuses victimes de toutes confessions et de toutes origines, frappées par le terrorisme du FLN de 1954 à 1962.

Heureusement, le 5 décembre 2009, lors de la journée nationale d'hommage aux morts de l'AFN, le Ministre Hubert Falco a déclaré, devant le Mémorial du quai Branly : *"en ce jour où la France commémore les victimes de la guerre d'Algérie nous nous souvenons de ce que fut leur tragédie. Nous savons qu'elle ne s'arrêta pas le jour du cessez-le-feu, mais qu'elle se poursuivit, avec combien de douleurs et, parfois, d'horreurs. Ils durent tout quitter : les paysages qui les avaient vus grandir, les maisons qu'ils avaient construites, tout ce qu'ils aimaient et dont ils seraient, désormais, privés. Ils ont droit au respect... Nous avons décidé d'inscrire sur la colonne centrale du monument national du quai Branly le nom des civils français, victimes innocentes de la guerre d'Algérie. Ainsi, sur ce monument, la nation rendra hommage à ses soldats, comme aux Français morts rue d'Isly à Alger le 26 mars 1962 et à tous nos compatriotes, victimes civiles de la guerre d'Algérie".*

Cela a été fait le 26 mars 2010 pour la cinquantaine de Français assassinés lors de la tuerie du 26 mars à Alger et c'est en cours pour les dizaines de milliers d'autres victimes civiles, mais en octobre 2011 moins d'une dizaine d'autres noms de victimes civiles sont inscrits sur la colonne centrale du Mémorial du quai Branly. Pourquoi ?

Le ministre Falco a aussi salué à cette occasion l'œuvre de la France en Algérie à travers celle des Français d'origine européenne installés souvent depuis plusieurs générations sur cette terre :

"Mais nous n'oublions pas tous ces Français d'Algérie qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes : ils ont soigné, ils ont éduqué, ils ont cultivé la terre, ils ont construit et modelé l'Algérie contemporaine. C'étaient des braves gens ! Ils aimaient la France et ils aimaient cette terre algérienne à laquelle ils avaient, depuis des générations, tant donné : leur travail, leur joie et leur peine, leur vie tout entière. "

III – LE RESPECT DE LA MEMOIRE ET LE MAINTIEN DE LA CULTURE

La charte des Rapatriés chapitre 12 – Le respect et le maintien du 5 décembre comme date de la journée nationale unique d'hommage à tous les morts militaires et civils d'AFN. Le 25 septembre, date de la journée nationale d'hommage aux Harkis, doit être mis en valeur. Toutes les stèles ou monuments en mémoire des victimes doivent être respectés, comme doivent l'être aussi les hommages rendus à ces victimes et les célébrations des dates marquantes des tragédies vécues.

Constat très négatif jusqu'en 2009 ; en 2010 et 2011 quelques gestes ont été faits. Nous attendons toujours une déclaration solennelle du Président de la République, lors de ces cérémonies, pour rendre hommages à ces victimes et reconnaître la responsabilité de la France dans les tragédies de l'année 1962 en Algérie

La cérémonie prévue le 5 juillet 2007 à l'Arc de Triomphe en mémoire des victimes des massacres de civils à Oran en 1962 a été interdite la veille, au motif incompréhensible et peu crédible de risque de trouble à l'ordre public. Heureusement les 5 juillet 2009 et 2010 des dépôts de gerbes ont pu être organisés, comme pour les 26 mars depuis quelques années, lors du ravivage de la flamme. En 2010 le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a fait envoyer une gerbe, mais la présence des officiels ces jours là a été bien discrète.

Pour le 5 juillet 2011 le président de la MIR a déposé une gerbe lors du ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe, après celles du CLAN R et de certaines associations membres de la fédération du CLANR. Ce geste a été apprécié par les Rapatriés.

Depuis son élection en 2007 le Président Sarkozy n'avait jamais assisté aux cérémonies d'hommage national, le 25 septembre pour les Harkis et le 5 décembre pour les victimes françaises, militaires et civiles, de la guerre d'Algérie et d'AFN.

Cette année, le 25 septembre 2011, il a présidé la cérémonie d'hommage national aux Harkis dans la cour d'honneur des Invalides. Mais il n'a prononcé aucun discours et pour beaucoup cela est apparu comme un refus d'honorer son engagement de 2007, de reconnaître la responsabilité de la France dans l'abandon et le massacre des Harkis, « afin que l'oubli ne les assassine pas une nouvelle fois ».

De plus une plaquette retraçant l'histoire des Harkis jusqu'à nos jours, éditée par la Présidence de la République et distribuée lors de la cérémonie du 25 septembre aux Invalides, ignore l'abandon, le désarmement et les entraves à l'évacuation des Harkis et leurs familles. Elle ne donne pas non plus une idée exacte de l'ampleur des massacres et les présente comme des représailles au

lieu de condamner ce déchainement de haine et de barbarie, organisé ou encouragé par le FLN et ses affidés, à l'encontre des anciens supplétifs, de leurs familles et plus largement de ceux qui avaient fait un choix explicite pour servir la France. A la fin de la plaquette une « chronologie des évènements liés à la guerre d'Algérie » passe de l'omission à la falsification en particulier pour les tragédies de l'après 19 mars 1962, ce qui relève d'un négationnisme provocant et inacceptable.

L'attente était forte, en cette journée d'hommage national, de voir le Président Sarkozy faire un nouveau pas vers la vérité et la justice dues aux familles de victimes. Ce fut une occasion manquée et pour beaucoup une grande déception.

Cependant ce même jour, le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants dans son discours lu au cours des cérémonies en régions rappelait que pour les Harkis « *la fin des combats ne marqua pas pourtant la fin de leurs souffrances. Bien au contraire. Ceux qui restèrent au pays... Un destin funeste les attendait, dont le tragique souvenir hante toujours nos mémoires* ».

Peut-on encore espérer que le 5 décembre prochain, le Président de la République, honore de sa présence, la cérémonie d'hommage national au monument du quai Branly et prononce enfin les paroles de vérité, que la mémoire et le calvaire des nombreuses victimes de l'après 19 mars 1962 méritent.

D'une manière plus générale, depuis 2007, on peut déplorer une certaine passivité des pouvoirs publics devant des offenses, des injures ou des entreprises de désinformation relatives à la guerre d'Algérie. Citons quelques exemples :

- la triste affaire de la stèle de Marignane où le droit d'honorer dignement nos morts a été bafoué
- les chaînes de télévision publiques qui ont diffusé quelques reportages partiels, voire inacceptables (comme, début 2008, le documentaire « *les Porteuses de Feux* » glorifiant les exploits des femmes terroristes qui ont posé de nombreuses bombes à Alger en 1956/57) sans prévoir parallèlement le moindre témoignage des victimes ou de leurs familles. De plus, les suggestions pour programmer des films témoignages faisant éclater certaines vérités, comme *-la valise ou le cercueil-* ou *-Algérie, histoires à ne pas dire-* se heurtent à des fins de non-recevoir sans que les instances de vigilance et de contrôle comme le CSA s'en émeuvent.
- l'invitation insistante faite par le Président français à A. Bouteflika pour assister au défilé du 14 juillet 2008, sans que ce dernier ne soit revenu sur ses nombreux propos antérieurs, tous injurieux pour la France, pour tous les Français et notamment les français d'Algérie, harkis et pieds noirs, rapatriés

